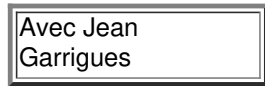


Pourquoi les députés ont raison de vouloir supprimer les micro-partis

Alain Vidalies, ministre chargé des Relations avec le Parlement, a indiqué mercredi que le gouvernement soutient la proposition d'Europe Ecologie-les Verts visant à mettre fin aux micro-partis.



Atlantico : Qu'est-ce qu'un micro-parti ? A quand remonte cette pratique et comment se justifie-t-elle ?

Jean Garrigues : Un micro-parti est une forme d'association, plus ou moins proche d'une grande formation politique nationale, **formée par des responsables politiques pour leur permettre de construire un appareil politique** Cette pratique est médiatisée depuis quelques années seulement même s'il y a toujours eu des micro-partis politiques qui gravitaient autour des grandes formations. Néanmoins, elle avait dans le passé, une fonction idéologique et de réflexion pour une personnalité politique. **On observe que ces structures se sont multipliées depuis une dizaine d'années** On peut faire le lien avec la croissance exponentielle du financement de la vie politique française et la régulation du financement des partis politiques. **Ces structures sont un moyen de contourner la règle du financement de la vie politique de manière tout à fait légale.**

Pourquoi les micro-partis posent-ils problème ?

Dans les faits, les micro-partis n'ont pas besoin de la structure juridique d'un "parti politique" car ils se rapprochent du rôle des clubs ou des think tanks. **Officieusement les micro-partis servent surtout à faire rentrer des fonds qui transitent par la suite vers la grande famille politique nationale.**

A quoi servent-ils concrètement ?

Jean Garrigues : **A l'instar des partis traditionnels, ils servent de forums d'échange d'idées et de programmes ce que l'on trouve de moins en moins dans les grands partis.** Les grands partis ont tendance à se transformer en machine à fabriquer des candidats pour les élections, comme aux Etats-Unis. Dans ce contexte il est utile d'avoir des structures parallèles qui permettent de développer des réflexions comme le font les think tanks.

S'agit-il d'un moyen de contourner la loi sur le financement des partis politiques qui plafonne à 7 500 euros par an les dons d'un particulier à un parti politique ?

Jean Garrigues : **Tout à fait, comme je vous l'ai dit, cette structure partisane sert essentiellement à drainer des financements, même si ce n'est pas toujours le cas.** La multiplication de ces structures est le symptôme de cette tentative de contourner la réglementation du financement des partis politiques. Les micro-partis n'ont pas les mêmes objectifs qu'un parti traditionnel. Ces structures entendent jouer le rôle de "think tank" tout en se prétendant formation politique. C'est sur ce point que la contradiction est flagrante. Au lieu de ne donner qu'à une seule formation politique, les donateurs versent de l'argent à plusieurs micro-partis, ces financements étant par la suite transférés vers la grande formation politique. **Cette astuce permet aux individus souhaitant faire un don de multiplier leur donation à une même formation politique.**

Propos recueillis par Nicolas Hanin